Avec le soutien de :

RÉGION Nouvelle-Aquitaine
UNION EUROPÉENNE
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER

BULLETIN **TECHNIQUE VITICULTURE** BIO

VITICULTURE

N°14 / 22 juin 2021

Sommaire

L'essentiel
Les actualités
La météo
Phénologie / Etat du vignoble
Les maladies
Les ravageurs
Focus sur une plante bio-indicatrice
A lire / à voir

Dicton de la semaine (26 juin) : En juin trop de pluie, Le jardinier s'ennuie.

L'essentiel :

Actualités	Webionaire Black-Rot / Démobio / Action contre les arbitrages de la PAC / Rapport d'impact environnementaux des différents labels/ Plantons des haies ! / Accompagnement technique
Météo	Après le déluge de ces derniers jours, les prévisions sont encore orageuses jusqu'à jeudi.
Mildiou / Black Rot / oïdium	La protection doit être en place, des pluies sont encore annoncées jusqu'à jeudi
Vers de grappe	En attente du début de vol de 2ème génération
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°11 du 15 juin 2021 Vous pouvez le retrouver sur le site : http://bsv.na.chambagri.fr

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Avec le soutien de :
Région Nouvelle-Aquitaine
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER
UNION EUROPÉENNE

Actualités

Webionaire : Lutter contre la Black-Rot en viticulture biologique.

Le Jeudi 1er juillet de 17h à 18h.

Intervenants : Sylvain Fries, Bio Nouvelle-Aquitaine

Xavier Burgun, Institut Français de la Vigne et du Vin

Lors de ce webionaire, nous présenterons la biologie du Black-Rot, les stratégies de lutte et les expérimentations menées par l'IFV. Nous terminerons par vos questions et échangerons sur nos expériences

Pour participer à ce rendez-vous en ligne, inscrivez-vous ICI et nous vous enverrons le lien pour vous connecter le jour venu.

DémoBIO :

La Chambre d'Agriculture de la Gironde en partenariat avec différents acteurs dont Bio Nouvelle-Aquitaine proposent une journée de démonstration consacrée à l'entretien du sol et à la pulvérisation en agriculture biologique.

En accès libre, cet événement est ouvert à tous les viticulteurs, maraîchers, en agriculture biologique, conventionnelle ou en conversion. DémoBio leur permettra de découvrir de nouveaux matériels et technologies innovantes. Le rendez-vous est donné **le jeudi 8 juillet à Braud et Saint-Louis**, Château La Paillerie, 19 route de Saint-Louis. Programme complet bientôt disponible

Action : # CitoyensEtPaysansAPoil

Depuis des semaines, **des centaines de paysan·ne·s manifestent leur déception face à la déclinaison nationale de la Politique Agricole Commune** marquée par les renoncements :

Mobilisations des paysan·ne·s de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique et de la Confédération paysanne.

La pression monte.

Mais la PAC ne concerne pas que les paysan·ne·s, elle représente un projet de société qui impacte notre agriculture mais aussi notre assiette, notre environnement, notre santé, nos paysages, nos emplois, …
Et c'est pour cela que **le Président de la République doit se positionner sur ce projet** !

Montrons à Emmanuel Macron que cette politique qui manque cruellement d'ambition va mettre les **#CitoyensEtPaysansAPoil :**
Faisons tomber le haut et inondons les réseaux sociaux de nos photos pour l'interpeller !

1

Imprimer / recopier une de ses pancartes **OU utiliser le filtre « #CitoyensEtPaysans » proposé dans les filtres** en story Instagram / en story Facebook, via votre smartphone, pour générer une fausse pancarte à l'écran

– En story photo : demander à quelqu'un de prendre la photo
– En story vidéo : choisir le mode « main libres » proposé à gauche de l'écran story et faire une vidéo de quelques secondes avec la pancarte

2

Prendre une photo et **la partager en story / en publication sur vos réseaux sociaux** en taguant les comptes **@emmanuelmacron et @pouruneautrepac**, avec le hashtag **#CitoyensEtPaysansAPoil**

3

Inviter 5 ami·e·s à participer, en les taguant ou en leur envoyant un message privé, pour qu'ils publient à leur tour leur photo et **que notre message remonte peu à peu au Président !**

Nous sommes sur la **dernière ligne droite : la déclinaison française de la Politique Agricole Commune sera soumise à l'autorité environnementale au cours de l'été** pour être ensuite remise à la Commission européenne et implémentée.

Ne laissons pas passer ce projet en l'état.
Mobilisons nous sur les réseaux sociaux
et faisons entendre **la voix des #CitoyensEtPaysansAPoil face à la PAC** !

Liens vers les visuels

Publication de WWF, Greenpeace et Basic :

Cette publication parue ce mois-ci est un rapport d'analyse des labels, de leurs impacts environnementaux et socio-économiques.

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'étude analysant de façon systémique les impacts sociaux, économiques et environnementaux engendrés par les différentes démarches de durabilité alimentaire. C'est pour répondre à ce besoin, et ainsi éclairer les choix des acheteurs (restauration collective, distributeurs, consommateurs, etc.) et des décideurs politiques, que Greenpeace, le WWF et le BASIC ont réalisé cette étude. La méthodologie mise en place a été testée sur un panel de 11 démarches françaises de durabilité alimentaire :

– Agriculture Biologique
– Bio Équitable en France
– Demeter
– Nature & Progrès
– Agri Confiance
– Zéro Résidu de Pesticides
– Haute Valeur Environnementale
– Bleu-Blanc-Coeur (filière bovine et filière porc-volaille)
– Appellation d'Origine Protégée (filière Comté et Cantal)
– Label Rouge (filière volaille de chair et filière porcine)
– C'est qui le Patron ?! (filière lait liquide et filière jus de pomme)

Retrouver ce rapport ICI

Plantons des haies !

Vous êtes viticulteur et vous souhaitez favoriser la biodiversité au sein de votre ferme en implantant des arbres et des haies ? Alors venez à la prochaine réunion d'information sur le programme « Plantons des haies » (déposé par Bio Nouvelle Aquitaine), qui sera animée par Benoît Vinet et qui aura lieu au :
Domaine Emile Grelier (2 Bis, Piconnat, 33620) à Lapouyade
le vendredi 25 juin à partir de 14h00

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

En participant à ce programme vous serez accompagné techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de votre projet agroforestier.

Recensements des problématiques aides PAC :

Suite au constat de demandes de remboursement liées aux contrôles PAC des campagnes 2015 à 2020 et à des remontées de non-paiement d'aides au maintien 2020, le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine et le réseau des Chambres d'agriculture vous proposent une enquête pour connaître l'ampleur de la situation.
Accédez au questionnaire ICI

Recherche de données météo :

Si vous possédez une station connectée, que vous êtes situé dans le Blayais – Bourgeais, le Nord Gironde, le Médoc ou les Graves en Gironde ainsi que sur tous secteurs en Lot et Garonne, vous pouvez nous aider à enrichir notre bulletin technique et à le rendre plus pertinent pour ces secteurs.

S'il vous est possible de partager vos données, contactez-moi : : *Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17*

Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

➔**une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde**

Renseignements : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17

La météo

Bilan des 7 derniers jours

	Capian		Pomerol		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		Vignonet		Sauveterre		Plassac		Ste Livrade/lot	
Date	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 15 juin	25,5	0	25,32	0	25,64	0	25,43	0	24,88	0	24,91	0	24,5	0	25,24	0	25,45	0
mercredi 16 juin	24,9	34,4	25,01	0	25,8	0,4	24,17	5,4	24,31	4	24,59	0,2	23,46	2,79	25,34	12,7	25,79	0
jeudi 17 juin	19,6	63,7	20,25	37,2	20,73	22,4	19,49	25,2	20,21	12,2	20,5	29,8	20,11	12,5	19,63	38,4	21,27	14,2
vendredi 18 juin	21,6	13,2	21,81	0,2	21,6	3,6	21,57	0,2	21,38	0	22,18	0	21,24	0	21,13	0	21,58	0
samedi 19 juin	20,9	9,9	21,51	29,2	21,62	23,6	20,35	36	21,45	15,4	21,76	19,6	21,05	18,8	20,06	30	22,48	0
dimanche 20 juin	19,7	8,6	20,21	12,6	20,25	18,4	19,85	9,6	20,08	17,8	20,31	14,2	19,88	15,5	19,94	0	21,07	8,89
lundi 21 juin	18,8	0,4	19,56	2,4	19,47	9,2	18,83	4,6	19,12	4	19,68	2,4	18,8	5,08	18,45	9,4	19,81	20,8
Cumul de pluie des 7 derniers jours		**130**		**81,6**		**77,6**		**81**		**53,4**		**66,2**		**54,6**		**90,4**		**43,9**

Un déluge, voilà comment caractériser les pluies enregistrées depuis mercredi dernier. Les pluies étaient orageuses, les cumuls d'eau sont donc très variés d'un secteur à l'autre et les pluies reçues l'ont souvent été dans un laps de temps très court. Et ces cumuls sont quand même assez impressionnants, sachant qu'un mois de juin normal reçoit environ 65 mm, certains secteurs ont donc reçu plus du double.
Les dispositifs anti-grêle se sont activés presque tous les jours, et nous avons observé de rares impacts sur la végétation. Cela concerne principalement les plus jeunes feuilles, qui présentent des trous mais très rarement les baies. Au final, il n'y a pas d'impact négatif sur les parcelles visitées en ce début de semaine.

Avec le soutien de :
Région Nouvelle-Aquitaine
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER
UNION EUROPÉENNE

Prévisions météo pour les 7 prochains jours

Temps instable au moins jusqu'à jeudi, consultez régulièrement les prévisions météo, elles sont excessivement changeantes !

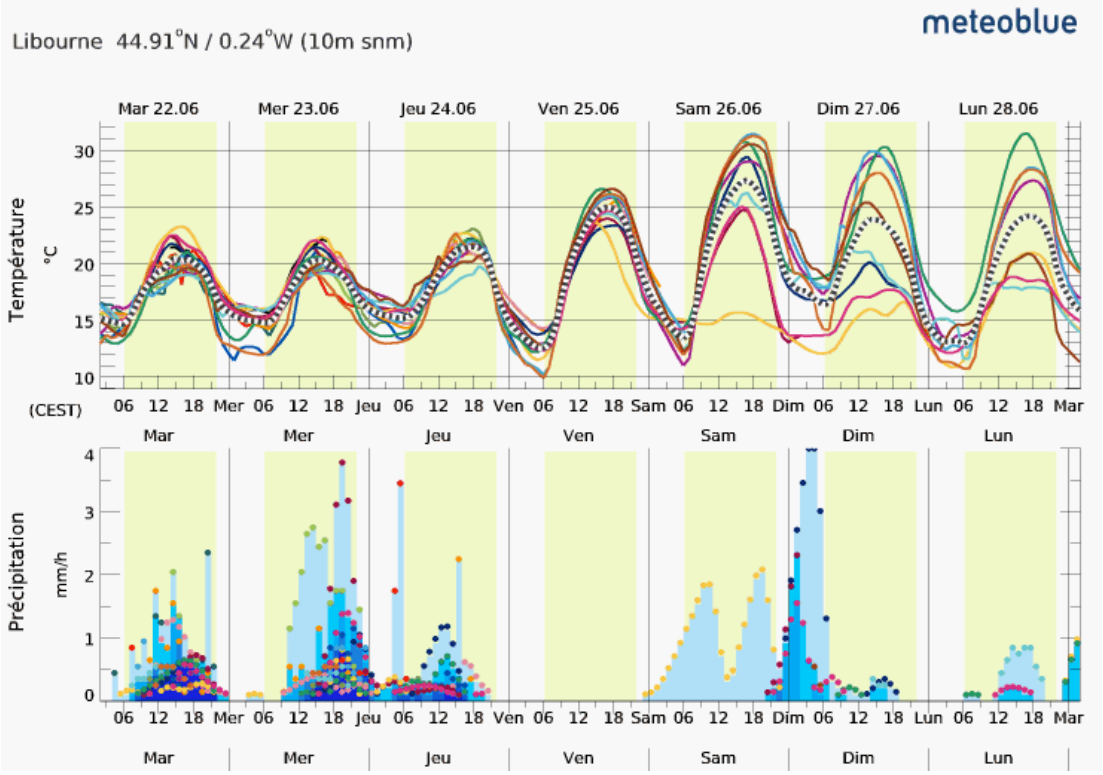

Calendrier lunaire :

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc…

Périgée lunaire : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiolement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

Avec le soutien de :
Région Nouvelle-Aquitaine
Union Européenne
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER

	Mercredi 23 juin	Jeudi 24 juin	Vendredi 25 juin	Samedi 26 juin	Dimanche 27 juin	Lundi 28 juin	Mardi 29 juin
Phase de lune	NŒUD LUNAIRE PERIGEE LUNAIRE	 Pleine lune	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante
Influence	 Feuille	 Feuille/Fruit	 Fruit	 Fruit/Racine	 Racine	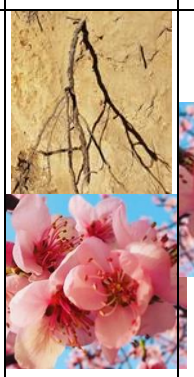 Racine/Fleur	 Fleur

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

RÉGION Nouvelle-Aquitaine
UNION EUROPÉENNE
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER

Phénologie / Etat du vignoble

Phénologie

Les baies ont bien grossi ! Les pousses des rameaux principaux, pampres, repousses de porte-greffes et des entre-cœurs sont toujours importantes, mais les orages violents accompagnés de beaucoup d'eau et de vent ont souvent provoquer des effondrements de rameaux jusqu'à de la casse de branches. Le relevage devient indispensable pour le passage des pulvérisateurs, du matériel d'entretien du sol et éviter les sources d'inoculum de maladies.
La coulure reste importante sur parcelles âgées, virosées ou très vigoureuses.
Elle s'estompe où elle était faible à modérée car les baies grossissent. Sur les terroirs précoces, le stade fermeture va être rapidement atteint.

Stade J 27

Nouaison

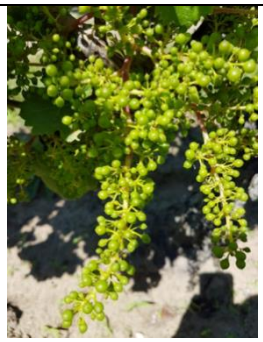

Stade J29

Grain de Plomb

Stade K31

Baies à taille de Pois

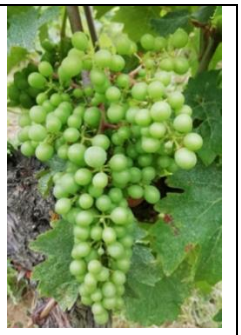

Stade K 32

Avant fermeture

Blancs

Merlot noir

Cabernet Franc

Cabernet sauvignon

Epamprage Pieds : cette opération prophylactique doit être impérativement renouvelée, de nombreux pampres et repousse de porte greffes présentent des longueurs importantes, rejoignant le feuillage principal et sont souvent source d'inoculum de maladies, porteurs de larves de cicadelles de la flavescence dorée et de mildiou.

Seconds Levages, relevages : les seconds levages sont d'actualité avec les conditions actuelles de précipitations orageuses exceptionnelles ! Les rameaux retombent au sol !

Ecimage, rognage : ils sont en cours de réalisation, de nombreuses jeunes feuilles sont présentes et peuvent facilement être supprimées pour s'affranchir de contamination sur le haut du feuillage et sur les entre-cœurs.
Entretien du sol : les travaux sous le rang (disques émotteurs, lames) pourront reprendre après la pluie ou sont en cours sur les terroirs très filtrants.

Phytothérapie :

Compte-tenu de la pluviométrie et du risque mildiou, vous pouvez ajouter une tisane d'osier (saule) au prochain traitement. Le saule à des propriétés de stimulation des défenses naturelles, grâce aux polyphénols qu'il contient, notamment l'acide salicylique. Il provoque la production de stilbènes toxiques avant l'attaque de mildiou, et la

synthèse de protéines de résistance lors de l'attaque, réduisant ainsi la sporulation. Le saule aide également la vigne à gérer les excès d'eau en période pluvieuse. Pour connaitre les doses et le mode de préparation, consultez la fiche technique dédiée à l'utilité et à la réalisation des extraits végétaux ICI.
Vous pouvez aussi opter pour une décoction de prêle : riche en silice et en polyphénols, elle a un effet antifongique et renforce les parois cellulaires.

Biodynamie :

Dès le stade nouaison atteint, une pulvérisation de silice (préparation 501) sera possible, voire recommandée. La croissance a été rapide et soudaine ces dernières semaines et les feuilles sont parfois énormes, de plus nous vivons à l'heure actuelle un déficit certain de luminosité. Une 501 appliquée tôt le matin en jour fruit ou fleur permettra de réduire ce déficit et d'accompagner la vigne dans sa structuration. Les 25 /26 juin sont des jours propices ainsi que les 29 / 30 juin. Ne pas appliquer sur des vignes chétives.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Réglage du pulvérisateur

- ✓ Le bon réglage de votre matériel de pulvérisation est un élément essentiel pour la réussite de la campagne viticole, cf La Feuille et l'Inflo n°2 du 4 mars 2021.

- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur :** pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). Contrôle pulvérisateur - Crodip

Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689
  - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent :** il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement vers des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ ***Qualité de l'application*** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.
- ✓

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Mildiou

Le vignoble est très sain à l'heure actuelle. Nous observons ponctuellement quelques taches sur feuilles, souvent sur pampres et entre-cœurs.
Dans la très grande majorité des cas, les symptômes sont peu sporulants même en ce début de semaine. Les symptômes sur grappes sont encore plus rares, vous avez en photo les 2 seuls que nous avons observés. Il s'agit de symptômes anciens et en cours de nécrose.

Rot gris ancien

Vieille tache et rot gris, symptômes en cours de nécrose

Tache non sporulante

Le cumul de pluies très important enregistré depuis mercredi dernier a souvent lessivé la protection. Des contaminations ont donc pu avoir lieu, nous verrons les symptômes apparaitre sur feuilles cette fin de semaine et sur grappes la semaine prochaine.

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20 mm (lessivage de la protection en place), **souvent largement dépassé pour chaque épisode pluvieux**.
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées ou développement important des inflorescences), **pousse importante des rameaux et nouaison en cours**. De nombreux organes néoformés ne sont pas protégés.
- et pluies annoncées. ***Dégradations orageuses encore prévues jusqu'à jeudi.***

Les nombreuses dégradations orageuses enregistrées depuis mercredi dernier nous ont souvent obligé à repasser dès qu'un créneau se présentait et si les parcelles étaient praticables.
Une protection doit être actuellement en place car des épisodes pluvieux sont prévus jusqu'à jeudi.

La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum : destruction des pampres, relevage, échardage, écimage ou rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo, elles changent rapidement.

Dose de cuivre à employer :
La dose conseillée est **à 300 g de Cu/ha maximum (dose réellement appliquée à l'hectare).**

Les produits utilisables : liste non exhaustive. Attention à bien respecter le nombre maximum d'applications de chaque spécialité commerciale.

✓ ***Eqal DG*** (sulfate de cuivre) à la dose de 1 à 1.5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 24 h, DAR 14 jours, 5 applications max.

✓ ***Champ Flo Ampli*** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.56 à 0.83 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max.

✓ Il est possible de compléter la dose de cuivre en utilisant de l'oxyde cuivreux si les orages sont annoncés avec de forts cumuls.
Nordox 75 WG (oxyde cuivreux) à la dose de 0.065 à 0.13 kg/ha, DRE 12 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, nombre maximum d'applications non spécifié.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :
SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

L'alternative

- ✓ Prévoir les épamprages du pied et de la tête,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch…),
- ✓ Levages soignés.

Oïdium

Le point :

La situation est toujours saine sur les parcelles de notre réseau et les conditions orageuses avec de forts cumuls de pluies sont défavorables à cette maladie. De plus, les grappes progressent rapidement, elles sont souvent au stade petit pois et se rapprochent de la fermeture, la sensibilité est en diminution.

Le Conseil :

La protection doit encore se poursuivre jusqu'à la fermeture de la grappe.
La protection est à renouveler après 20 mm de cumul de précipitations.

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête, premier levage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

Black-Rot

Le conseil

Seules quelques taches sur feuilles sont présentes au vignoble, il n'y a pas de nouveaux symptômes. Pour l'instant, aucun symptôme sur grappe n'est visible.

L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible…).

Le conseil oïdium/black-rot

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER

- ✓ ***Microthiol Special Disperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec*** (*soufre mouillable,* ZNT eau = 5 m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : de 3 à 21 jours selon les spécialités commerciales) pour une dose de 4 à 5 kg/ha. Nombre maximum d'applications 8 par AMM.

Botrytis

Les conditions très humides et douces de ces derniers jours sont favorables à ce champignon dont on observe la présence ponctuellement au vignoble. La prophylaxie doit être mise en place afin de limiter son installation.

L'alternative

- ✓ les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch…).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.

Les ravageurs

Vers de grappe

Nous sommes en attente du début de vol de la 2ème génération pour positionner les insecticides sur les parcelles qui le nécessitent.

Ce matin, 1 papillon a été trouvé dans 1 piège sur St Michel de Fronsac, en attente de confirmation pour le début de vol sur ce secteur. Aucune prise pour l'instant sur les autres pièges.

Début de vol

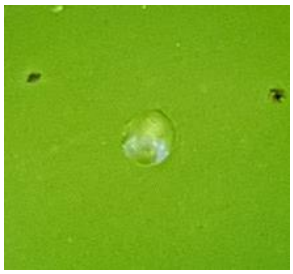

Début des pontes

Eclosion et pénétration dans la baie

Stade balladeur

J0 **J2** **J6** **J13**

J+10 jours : action larvicide stricte,
Insecticides biologiques -bacillus thurengiensis
- spinosad,

L'alternative

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Pour la prochaine campagne viticole 2022, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochylis et l'eudémis par confusion sexuelle.
La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchie au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2022.

Cicadelles vertes

Nous observons principalement des adultes.
Rappel : au printemps le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles, aucune parcelle de notre réseau n'a atteint ce seuil.

Méthode alternative : cf. La Feuille et l'Inflo n°13 du 8 juin 2021.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Nous observons toujours des larves sur pampres et sur végétation principale dans de nombreux secteurs.
Rappel sur ces insectes vecteurs de maladie : les cicadelles sont localisées sur feuilles âgées mais aussi les pampres du pied. Il est donc indispensable d'épamprer soigneusement vos parcelles qui doivent recevoir un traitement insecticide.
Il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.

Dates de traitement : il faut vous rapprocher du GDON dont vous dépendez.

L'alternative

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de réaliser un épamprage soigneux du pied avec également destruction des rejets de porte-greffe.

Auxiliaires

Larve de Chrysope

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Focus sur une plante bio-indicatrice : *Sonchus arvensis*

Le Laiteron des champs est une herbacée vivace de la famille des astéracées qui se reproduit essentiellement par le biais de rizhomes.
Pouvant mesurer de 50 cm à 1,50 m, elle présente un port dressé avec les feuilles de la base disposées en rosette. Les feuilles sont échancrées lobées avec les dents dirigées vers la tige. Elles sont également épineuses mais non piquantes. Les fleurs jaunes sont réunies en capitules peu nombreux, avec de long pédoncules.
Comestible, on peut consommer feuilles et racines.
Les feuilles doivent être récoltées jeunes et peuvent se préparer soit crues soit cuites, à la manière des épinards. Elles ont un goût légèrement amer et il est préférable d'enlever les épines marginales. Les feuilles contiennent des sels minéraux et sont riches en vitamine C (47 mg par 100 g de poids frais). Leur teneur en protéines s'élève à 2 % du poids sec. On peut également consommer les tiges cuites comme des asperges.
La racine torréfiée peut être utilisée comme succédané du café, à l'instar de la chicorée. C'est également une plante mellifère.
Le laiteron des champs est une plante nitrophile qui aime également les sols gorgés d'eau. On la retrouvera donc en nombre dans les parcelles riches en matière organique avec problèmes d'hydromorphisme ou de compactages par temps humide

A lire / à voir

Etude du CNRS :

Une nouvelle étude du CNRS montre qu'un système agro-alimentaire biologique et durable, respectueux de la biodiversité est possible en Europe en 2050, si on s'en donne les moyens politiques !
On le savait dèjà, mais c'est bien que le CNRS l'affirme aussi !
Retrouvez-la ICI

Trophées Bordeaux Vignoble Engagé : palmarès des lauréats 2021 :

Des viticulteurs bio adhérents d'Agrobio Gironde mis à l'honneur ! Retrouver le palmarès ICI

Podcast de la rédaction Sud-Ouest : Les Quatre saisons du vin : « Le bio, c'est la vie »

Viticulture bio, vin nature, biodynamie, agroforesterie, goût du vin… Dans cet épisode 8, saison 3, des « Quatre saisons du vin », les journalistes Mathieu Hervé et César Compadre, responsable de la rubrique vin à Sud Ouest accueillent Jean-Baptiste Soula, le directeur général de Bordeaux Vineam. Retrouvez le podcast : ICI

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Avec le soutien de :
Région Nouvelle-Aquitaine
Union Européenne
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER

Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. ICI

Contacts :

Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine
Site Web : https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/
Téléphone : 05 57 51 39 60

Prochain Bulletin le 29 juin 2021